

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA REVISION DU POS/PLU COMMUNE DE PONT SAINTE MARIE

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE PONT SAINTE MARIE

Enquête publique relative à la révision n°2 du Plan d'Occupation des Sols
(P.O.S) / Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

1ERE INSERTION

Par arrêté municipal n°26112004B du 26/11/2004 et par décision du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne n°E 04 344 du 25/11/2004.

Le Maire de **PONT SAINTE MARIE** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du P.O.S/P.L.U.

A cet effet,

Monsieur Jacques GESLIN

a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la **Mairie de Pont Sainte-Marie** du **17/12/2004** au **17/01/2005**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- le **20/12/04** de 15 heures à 18 heures
- le **04/01/05** de 9 heures à 11 heures
- le **12/01/05** de 9 heures à 11 heures
- le **17/01/05** de 15 heures à 18 heures

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au :

Commissaire Enquêteur
Mairie de Pont Sainte-Marie
Place Langlois
B.P 30
101500 PONT SAINTE MARIE

Le Maire

P.LANDREAT